



Déclaration du 15 octobre 2024 en vertu des articles 6 et 14 de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

(TEXTE INTÉGRAL SUR NOTRE SITE WWW.FEULEN.LU)

! Cette déclaration est **obligatoire** et doit être remplie chaque année !
À remettre à l'administration communale pour le **30.10.2024** au plus tard s.v.p.

Chiens dangereux

Sont considérés comme chiens dangereux:

Staffordshire Bull Terrier, Mastiff, American Staffordshire Terrier, Tosa,

les chiens communément appelés « pit-bulls », les chiens communément appelés « boer-bulls »,
tous les chiens aux caractéristiques morphologiques des chiens de race Tosa et tous les chiens qui sont révélés
dangereux par une décision du directeur de l'Administration des services vétérinaires.

Le détenteur d'un chien énuméré ci-dessus doit certifier qu'il dispose:

- d'un diplôme attestant la réussite à des cours de dressage tels que prévus;

Déclaration des chiens décédés/partis en 2023

Nom et Prénom: _____

Adresse: _____

CP et localité: _____

Nom du / des chien(s) qui est (sont) décédé(s) ou ne fait (font) plus parti(s) du ménage:

Cette déclaration est faite de bonne foi et en toute conscience.

Faite à _____, le _____

Signature: _____

En vue de respecter et de préserver la propreté de notre village, nous invitons tous les propriétaires
de chiens de bien vouloir utiliser les sachets pour crottes de chiens.



Nom et prénom du déclarant:
Adresse:
CP et Localité:
Tél. / GSM / E-Mail:

Le déclarant est actuellement en possession de _____ chien(s). N'oubliez pas de signer la fiche en bas de la page. Merci!

	1er chien	2e chien	3e chien	4e chien
Nom du chien:				
Race ou Type:				
Sexe:				
Date de naissance:				
Robe:				
No d'identification électronique (chip): Obligatoire à partir du 1er janvier 2010!				
Possession d'un contrat d'assurance en cours de validité pour les dommages causés aux tiers:	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Vaccination antirabique en cours de validité:	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

À remplir uniquement pour les chiens susceptibles d'être dangereux tels que énumérés à la dernière page de cette fiche

Possession d'un diplôme de validité attestant la réussite à des cours de dressage:	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Possession d'un certificat vétérinaire indiquant la date de castration:	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Possession d'un certificat attestant le suivi de cours de formation du détenteur du chien:	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐

Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont nécessaires dans le cadre de votre « Déclaration pour chiens ». Ces informations à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé qui est nécessaire pour le traitement de votre demande. Le seul destinataire des informations est la Commune de Feulen. Elles sont enregistrées dans notre système informatique pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités mentionnées ci-dessus et aussi longtemps que le chien reste déclaré à la Commune de Feulen ou si longtemps que la législation nous oblige de les garder. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous avez le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel détenues sur vous, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à vos données. Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données, le droit de déréférencement de vos données et le droit de contester une décision prise sur base de processus automatisés. De plus, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi. Pour exercer l'un de vos droits, ou retirer votre consentement au traitement de vos données, vous pouvez vous adresser par courriel au délégué à la protection des données de la Commune de Feulen: info@ProNewTech.lu, ou par courrier recommandé à: ProNewTech S.A., 55, Allée de la Poudrerie, L-1899 Kockelscheuer.

Fait à _____, le _____

Signature _____

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées dans le cadre du traitement de votre « Déclaration pour chiens ».